

Liste des délibérations examinées lors du bureau du 24 avril 2023

1. Attribution de subventions à divers organismes pour l'exercice 2023
2. Attribution d'une subvention pour l'opération de rénovation de la résidence Marie de Médicis - Opération d'Intérêt Régional (OIR)
3. Adoption d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison pour Tous de Châteauneuf pour la gestion de la Résidence Habitat Jeunes de Châtellerault
4. Stratégie de développement local EUROPE 2021-27 - Installation du GAL Grand Châtellerault et désignation des représentants
5. Modification du règlement intérieur de la fourrière animale
6. Règlement relatif à la gestion des eaux pluviales urbaines
7. Autorisation d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la Vienne
8. Modification et mise à jour du tableau des effectifs
9. Forfait mobilité durable- Modifications
10. Convention avec Eco TLC - Refashion
11. Convention avec CYCLEVIA, éco-organisme en charge de la REP "huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles"
12. Montant annuel de la subvention versée au CIVAM Poitou-Charentes
13. Signature d'un accord-cadre pour le développement et pérennisation de la gestion de proximité des biodéchets sur Grand Châtellerault
14. Subvention annuelle -RADEC
15. Avenant 1 - Convention de délégation de compétence aux autorités organisatrices de second rang pour le transport des enfants fréquentant les écoles élémentaires et maternelles.
16. Règlement du Parc des expositions du Chillou - Modifications
17. Office culturel du pays châtelleraudais (OCPC) - les 3T scène conventionnée de Châtellerault - Attribution de la dotation 2023 de compensation des contraintes de service public
18. Accord-cadre de travaux de gestion de fibre optique et accessoires dans le cadre du projet d'aménagement numérique du territoire de Grand Châtellerault
19. Garantie accordée à la société d'économie mixte Habitat Pays Châtelleraudais pour la réalisation d'un emprunt d'un montant de 1 000 000 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération Travaux Amélioration 2022 (réhabilitation de 1 099 logements à plusieurs adresses) dans la communauté d'agglomération